

Neuf lauréats touchent le Graal : les Talents de l'Innovation récompensent les plus ingénieux des entrepreneurs



« Encore une distinction pour la « Grange de Beauvais », avec son Conservatoire des Cépages aux Talents de l'Innovation, portés par le Crédit Agricole Champagne Bourgogne et le Village by CA !

Née de la volonté de mettre en avant et soutenir les femmes et les hommes qui portent des projets, où l'envie d'innover et d'améliorer le monde d'aujourd'hui et de demain est la plus forte, l'initiative a récompensé neuf lauréats de la région Champagne Bourgogne... ». Crédit Photos : Crédit Agricole Champagne Bourgogne.

L'innovation dans tous ses états. De surcroît, celle qui fleure bon les initiatives entrepreneuriales et associatives émanant de la Bourgogne et de la Champagne ! Les esthètes en la matière le savent et ne cessent de le marteler, à grand renfort de prises de parole ou de conférences : « il ne peut y avoir d'attractivité territoriale, sans innovation ! ». Une vérité de La Palice que les responsables du « Village by CA » (comprenez par-là l'excellent écosystème décliné par le Crédit Agricole) ont su reprendre à leur compte en créant la première édition des Talents de l'Innovation. Il fallait y penser : la Banque Verte l'a fait ! Neuf lauréats s'en souviendront longtemps...

DIJON (Côte d'Or) : C'est un événementiel qui au vu du succès escompté devrait inmanquablement appeler à se pérenniser dans le temps. C'est une certitude. Une manifestation à l'ancrage territorial, devant mettre sous le feu nourri des projecteurs médiatiques, ce qui se

fait de mieux sur le registre de l'innovation de cette contrée qui excelle en la matière. Il suffit de s'intéresser de très près à l'actualité de l'hydrogène ou de l'énergie avec le nucléaire. Bref, la Bourgogne et la Champagne regorgent d'idées et de talents – même si ses sols ne contiennent pas de pétrole et pas de gaz ! – et veut le faire savoir.

Mettre en lumière les esprits innovants, désireux de façonner notre territoire, à partir de projets et de judicieuses envies entrepreneuriales, est donc le socle avoué de ce rendez-vous où devaient se réunir plus de deux cents personnes, le 13 novembre dernier, à Dijon. Un cadre idoine pour accueillir l'animation : la « Burgundy School of Business », qu'on ne présente plus !

L'innovation, une vertu à valoriser au nom de l'attractivité

Grande vedette de la soirée qui permettait de décerner des sésames à neuf lauréats choisis par un jury ayant examiné avec dextérité et patience plus d'une centaine de dossiers de candidature : l'innovation.

On le sait, celle-ci se manifeste à tous les étages de la société. Dans tous les domaines professionnels. Sans innovation, une entreprise est vouée à disparaître, dit l'adage propre au développeur d'affaires.

Alors, encourager en les récompensant celles et ceux des « startupeurs » qui pratiquent l'innovation au quotidien comme Monsieur Jourdain se délectait sans même le savoir de la prose devenait une impérieuse nécessité. Une passerelle que le Crédit Agricole, ici même dans sa configuration territoriale de Champagne Bourgogne, aura su construire avec en corollaire son passionnant concept du « Village By CA ».

Une formule magique, sans poudre de perlimpinpin et de breuvages abjects à avaler, qui aujourd'hui offre l'opportunité à ces entrepreneurs de la région d'être soutenus à la concrétisation de leurs projets novateurs à fort potentiel engagés dans des domaines aussi éclectiques et fondamentaux que peuvent l'être la santé, l'énergie, l'agriculture ou la recherche...Et encore, la liste n'est pas exhaustive.



Plus d'une centaine de dossiers sur la grille de départ...

Proposer des « Talents de l'Innovation » résulte donc d'une logique implacable pour dynamiser et valoriser le territoire à travers le prisme de l'attractivité. D'ailleurs, pourquoi les dirigeants

de l'établissement financier n'y avaient pas pensé avant ?! Etonnant, non, s'en serait amusé le regretté Pierre DESPROGES !

Partant du postulat qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, ce concours s'inscrit donc parmi les nouvelles priorités de notre paysage économique. Ouvert à toutes les castes de la vie professionnelle – et par extension associative qui est aussi génératrice d'excellentes initiatives en matière d'innovation -, il devrait se tenir désormais chaque année. Sur la base du volontariat et de l'inscription, à déposer avec dossier de candidature, au préalable.

D'ailleurs, les chiffres ne trompent pas. Une centaine de dossiers sur la grille de départ initiale, puis, une petite quarantaine de présélectionnés (38 précisément) invités à assurer un « pitch », le propre de l'exercice oratoire face un jury pour tout bon responsable de startup qui se respecte ! In fine, ils ne seront plus que neuf à recevoir une récompense pour leur ingéniosité, leur audace, leur culot, leur talent !

Bref, neuf structures en quête du Graal qui repartiront de Dijon avec la bénédiction urbi et orbi d'un jury de professionnels aguerris à cet exercice !

Avant que ne tombe le verdict et que le rythme cardio-vasculaire baisse d'un cran parmi les candidats, Emmanuel VEY, directeur du Crédit Agricole Champagne Bourgogne prit soin en préambule de rappeler la genèse et le mode opératoire d'un tel challenge. « *Nous avons imaginé ce concours comme un tremplin pour tous ceux qui innovent en Champagne Bourgogne. Nous souhaitons encourager ces acteurs qui repoussent sans cesse les limites pour s'adapter à un environnement en constante mutation...* ».

Pour se faire, quatre catégories permettaient de départager les futurs lauréats. Soit :

- les agriculteurs/viticulteurs – le credo traditionnel de la Banque verte
- les artisans/commerçants,
- les chefs d'entreprises et le milieu associatif.

Signalons que l'Yonne arrivera à se distinguer par sa fameuse structure associative, « La Grange de Beauvais » et son président, Patrick HENRY, trop heureux de glaner un nouveau prix.



Un prix sur neuf attribué à une structure icaunaise, incontestablement, l'Yonne peut mieux faire à l'avenir. Peut-être en 2024 ?

Les résultats :

Nos lauréats sont :

Catégorie Artisans/Commerçants

- Benoit BERT – Bussy Compost
- Jean-Paul LOUREIRO – Opti-Toit

Catégorie Associations

- Emma PICARD – CCulte
- Patrick HENRY – Grange De Beauvais Venouse

Catégorie Agriculture/viticulture

- Manon CHAILLAN – Les Ruchers du Bassigny
- Michel VILLARMET - Les Fermes de l'Auxois et leurs Petits Casiers

Catégorie Entreprises

- Magali BAJARD – Sintermat
- Arnaud DORIDOT – Boostherm

Trophée Coup de Coeur

- Isabelle BLIN - Association " les ateliers des petites herbes"

Les membres du jury étaient

- François - Xavier Lévêque – Président Caisse Locale de l’Innovation
- Flavien Lemièrre - ENGIE
- Frédéric Imbert - Dijon Céréales
- Vincent Delatte - BFC ANGELS
- Dorian GUIU - GUIIU
- Simon Massot - Suntec
- Valérie Vuillemot - Caisse Locale de l’Innovation
- Euphémie Picq - Schiever
- Franck Duhamel - CAPEC

Quant aux trophées, taillés dans la pierre de Bourgogne, ils ont été réalisés par le lycée des Marcs d’Or, par les élèves de la section « Taille de pierre ». Il s’agit de pièces uniques. La preuve qu’innover c’est aussi renouer avec la tradition...